

# plein temps

Parti communiste français  
collectif Activité en direction des retraité-e-s  
06.08.81.19.61-d.junker93420@gmail.com

N°59 janvier 2019

## de la colère...

**A** l'occasion de notre présentation des vœux 2018, nous indiquions : « Soyons réalistes, demandons la lutte ». Qui peut nier que les luttes furent nombreuses, diverses, fortes, déterminées, forces de propositions, portées par la jeunesse (lycées, IUT, facultés), les femmes, les cheminot-e-s, la fonction publique, les routiers, les métallos, les sidérurgistes, les robes noires, les blouses blanches, les policiers...et les retraité-e-s. Les retraité-e-s en permanence présents en nombre dans toutes les mobilisations, expliquant les propositions, les revendications, les raisons des mobilisations.

Puis, il y eu les gilets jaunes ! Et comme l'écrit J.E Ducoin dans *l'Humanité* : « Décembre 2018 : tout paraît méconnaissable, nouveau, étrange à bien des égards, et pourtant enthousiasmant. Comme un parfum d'irréversible. Comme si, par les nuées jaunes, nous assistions à un retour de la politique citoyenne, mais sans en avoir l'air, en

tous les cas pas de manière "classique". Cela nous perturbe ? C'est normal. Qui peut prétendre ne pas l'être, en pareil moment ? Il suffit de voir Paris vaciller. Et se dire qu'il était inimaginable d'imaginer la capitale de la France ressembler à une ville morte un week-end après l'autre, sans courses de Noël ni touristes tranquilles. Et il suffit, dans le même temps, de regarder cette présidence acculée, dépassée, quasi crépusculaire, se transformant en pouvoir d'opérette tenté par la militarisation et la répression aveugle, pour comprendre que l'affaire est d'une extrême urgence sociale, mais aussi ultra politique... ».

Oui, ultra politique permettant de transformer la colère en l'espoir d'une société juste, solidaire, humaine, pour peu que s'éclaire l'idée que les moyens existent pour construire ensemble une alternative communiste.

Meilleurs vœux 2019.

Daniel Junker



LES CAHIERS  
DE LA COLÈRE  
ET DE L'ESPOIR

### DANS CE NUMÉRO

- Salaire socialisé, c'est-à-dire ? page 2
- Un peuple en colère qui engage des luttes  
Marre des cadeaux pour les riches !! page 3
- Perte d'autonomie :  
imposons une nouvelle loi de progrès page 4

## à l'espoir

# SALAIRE SOCIALISÉ

## c'est-à-dire ?

Le salaire brut affiché en haut de bulletin de paye inclue l'ensemble des éléments de la rémunération. Le salaire net est le résultat du salaire brut moins les cotisations sociales. En fait, au salaire brut il faut ajouter les cotisations dites patronales, parties intégrantes du salaire.

### Le salaire, c'est pour assurer la vie quotidienne

Les cotisations sociales correspondent au salaire socialisé qui assure les moyens d'existence toute la vie via la sécurité sociale.

Ces cotisations reposent sur la solidarité, chacun finance proportionnellement selon son salaire sur la base d'un pourcentage. Les pensions sont une partie de ce salaire socialisé et en conséquence ne devraient pas être soumises à cotisation.

La suppression des cotisations sociales et le paiement de la CSG réduisent le salaire, exonèrent les entreprises et transfèrent l'impôt à la population.

Les complémentaires santé dévoient la solidarité car leur paiement est une somme forfaitaire quelque soit le salaire. Ainsi une cotisation de 100 € pour un salaire de 1000 € représente 10% alors que pour un salaire de 2000 € ça représente 5% !! Ces paiements sont beaucoup plus lourds pour les retraité-e-s, ne bénéficiant pas d'une quote-part patronale.

### Les pensions étaient justement exonérées

Avant 1980, il n'y avait aucune cotisation sur les pensions. La pension étant le retour du salaire socialisé déjà soumis à cotisation, celle-ci en était à juste titre exonérée. C'est la loi « Berger », sous la présidence de Giscard, qui impose un 1<sup>er</sup> prélèvement de 1% (assurance maladie).

Depuis, l'imagination des gouvernants a été débordante : CSG : 8.30%, CRDS : 0.50%, CASA : 0.30%, soit un total de 9.10% de « contributions » qui réduisent les pensions. S'y ajoutent, le plus souvent, les complémentaires devenues quasiment obligatoires du fait de l'abaissement des remboursements par la sécurité sociale.

Tous les principes de solidarités sont remis en cause, pendant que la part des salaires dans la valeur ajoutée des entreprises a diminué de plus de 10% ces dernières décennies. Les salaires des hauts dirigeants explosent, les actionnaires engrangent de substantielles rentes, l'impôt sur la fortune disparaît, le gouvernement multiplie les taxes pour compenser.

### Retour à l'indexation sur les salaires

Depuis 2012, il n'y a eu aucune augmentation réelle des pensions. Elles sont inférieures à celles d'octobre 2012. Pendant ce temps, l'inflation s'est gonflée de 7% selon l'INSEE, avec l'augmentation des contributions précitées, cela

représente plus de 18% de perte de pouvoir d'achat des pensions.

Il est urgent de revenir à l'indexation des pensions sur les salaires comme le revendiquent les organisations syndicales qui défendent les retraité-e-s.

Après toutes les luttes menées depuis 2014, les nombreuses actions unitaires de toute l'année 2018, la forte présence des retraité-e-s aux ronds-points des gilets jaunes, poursuivons, amplifions le combat pour des pensions permettant de vivre dignement notre retraite.

## Pour les retraités et retraitées, toujours plus de coupes sur les pensions



Michel Bruneau

# UN PEUPLE EN COLÈRE

## qui engage des luttes

L'état de grâce n'aura duré que le temps de fleurs chétives nées dans les premiers frimas et dont les pétales choient comme des feuilles de l'automne. L'individu du palais de l'Élysée pensait que, sans coup férir, il aurait les Français à ses pieds, acceptant bon gré mal gré ses ordonnances en faveur des riches, laissant croupir le bas peuple dans les inégalités sociales.

### E. Macron se prenait pour Jupiter : rien ne pouvait lui arriver

Il déroulait son programme, malgré des luttes dont on n'a pas assez mesuré qu'elles n'étaient pas des combats d'arrière gardes mais des prémices à des mouvements qui prendraient ces formes insoupçonnées aujourd'hui si réelles : la démocratie au plus près.



C'est ainsi que les luttes contre « la loi travail » modifiant de fond en comble le code du travail, celles des cheminots, les retraités-es qui descendaient massivement dans les rues au printemps dernier, annonçaient que la récréation présidentielle allait s'achever plus vite que prévu.

### marre des cadeaux pour les riches !!

Le 18 décembre dernier, 5 000 retraité-e-s mobilisé-e-s ont déposé devant le ministère des Finances deux sapins de Noël :

- l'un richement doté, avec comme cadeaux la suppression de l'ISF, l'abandon de l'exit tax, la mise en place de la « flat tax », le CICE, les allègements de cotisations sociales, etc.
- l'autre, desséché et racorni, avec comme « cadeaux », la CSG, la CASA, la non revalorisation des pensions, etc.



### Les retraité-e-s ont manifesté leur colère

Dans les villes, devant les préfetures, les permanences des élu-e-s, les retraité-e-s qui manifestaient en nombre ne sont pas prêt-e-s à accepter la paupérisation programmée, à leur encontre, dans les couloirs des ministères.

Les 9 organisations de retraité-e-s UCR CGT, UCR FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR FP, LSR et Ensemble et Solidaires ont donc décidé de poursuivre et de programmer de nouvelles actions :

- un courrier de demande de rencontre au président du Conseil d'orientation des retraites (COR) qui a programmé, le 23 janvier 2019 une réunion sur le thème des pensions de réversion.
- une délégation des 9, le 24 janvier 2019 rencontrera Gilles Le Gendre, président du groupe *La République en Marche* à l'Assemblée. Une rencontre avec les sénateurs a également été sollicitée.

### Une journée d'action nationale le 31 janvier 2019

À cette date, les retraité-e-s auront reçu les notifications de leurs pensions et auront ainsi pu faire le bilan des promesses gouvernementales, de l'application du prélèvement à la source, de l'impact de la taxe d'habitation et de la CSG, etc.

### Mais par un beau matin d'automne

Une pétition dépassait rapidement le million de signatures, un mouvement se dessinait, il était inconnu, il provenait tout simplement des profondeurs de la vie sociale.

Des personnes de tout âge portaient un gilet jaune ; comme toute chose nouvelle, l'ambiguïté suscitait quelques craintes. Un caractère nationaliste et franchouillard apparaissait mais vite autre chose surgissait ; des revendications autour du coût de l'essence, puis celles-ci évoluaient vers les augmentations des salaires, contre les loyers trop chers, contre l'augmentation de la CSG, pour faire payer les riches et rétablir l'impôt sur la fortune et une augmentation substantielle du SMIC, etc.

Ce mouvement amalgamait donc maintes récriminations et engendrait la nécessité de faire quelque chose ; bref de faire sauter le couvercle.

Ce mouvement des gilets jaunes, reconnaissons-le, personne n'avait perçu l'importance qu'il allait prendre. Nous y reconnaissons la France sociale amochée : des chômeurs, des précaires, des femmes seules avec des enfants, des retraités-es appauvris-es qui n'en peuvent plus, des couples marginalisés et en déshérence.

### Lutter, se rassembler, changer la société

Ce mouvement fait partie incontestablement des luttes qui émergent de ce fatras idéologique déversé par l'adversaire de classe. Il remet sur les rails l'idée de luttes collectives et du rassemblement pour changer les choses et c'est un événement majeur. Il pose la question de la démocratie et du dépassement de la délégation de pouvoir, il pose la question d'être de plein pied dans ce monde du travail émietté, spolié, précairisé par le capital : et j'ose dire que ces personnes font de la prose anticapitaliste comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir.

Les retraités-es communistes y ont donc toute leur place pour accompagner ce mouvement avec beaucoup de respect.

Bernard Lamirand

## Imposons une nouvelle loi de progrès

Par lettre de mission en date du 17 septembre 2018, le Premier ministre a demandé à D. Libault, conseiller d'État, de conduire une réflexion sur le grand âge et l'autonomie.

Une concertation nationale a été engagée le 1<sup>er</sup> octobre, autour de 10 ateliers et un comité de pilotage excluant les organisations syndicales.

Des forums régionaux avaient pour mission de prendre en compte les attentes et les analyses des acteurs locaux. Ce type de concertation reste confidentiel, limité à un certain nombre d'initiés.

### Il est nécessaire de peser sur les choix à venir

En nous appuyant sur les multiples mobilisations du personnel des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), comme les 30 janvier et 15 mars derniers, ainsi que celles des retraité-e-s tout au long de l'année 2018, nous pouvons faire avancer les propositions portées depuis plusieurs années par le parti communiste.

Il s'agit de gagner un « Droit à l'autonomie » dans le cadre de la branche maladie de la sécurité sociale au moyen d'un droit universel comme l'a bâti Ambroise Croizat en 1945.

Aujourd'hui, près de 1,3 millions de personnes sont en perte d'autonomie, soit 8% de la population française âgée de 60 ans et plus (2.45 millions en 2060).

Selon l'INSEE, nous allons passer de 13,1 millions de personnes âgées de 65 ans et plus, soit 19,5% de la population, à 18,9 millions en 2040 (26,1%).

30 milliards d'euros sont consacrés à la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie dont 79% de dépenses publiques, s'y ajoutent environ 10 milliards d'euros de reste à charge des familles concernées.

Un financement public intégral par la sécurité sociale doit être imposé face au risque de financements privés complémentaires par des sociétés d'assurances à l'affût. La préconisation d'une branche autonomie faite par E. Macron rendue dans le cadre d'un financement autonome et privé qu'il faut récuser.

### Des avancées à portée de mobilisation

Les organisations syndicales des retraités CGT-FO-CFE.CGC-CFTC-FSU-FGR et l'association *Ensemble et Solidaires* ont adressé une contribution au Haut conseil de l'âge (HCA). Elle a été adoptée à l'unanimité, sauf par le représentant du patronat qui refusait une augmentation des prélèvements obligatoires. Cette contribution a été remise au gouvernement.

L'idée d'un cinquième risque, dans le cadre de la branche maladie a été entérinée par le HCA ainsi que la prise en compte des EHPAD dans la réflexion pour la future loi, alors que la loi du gouvernement Hollande les avait exclus.

Un rapport sur les perspectives d'ici 2030 a été adopté, faisant état de l'augmentation du ratio de soignant par résident dans les EHPAD. De 0.63 actuellement, il passerait à 0.80 d'ici 2024 pour aller à 1/1 à l'avenir. Cette mesure créerait l'embauche de 100 000 personnes, soit 4 milliards€ d'investissement, pour un besoin estimé par la CGT à 200 000.

Des propositions sont également avancées concernant la suppression de la barrière d'âge à 60 ans entre les prestations compensations handicap et la perte d'autonomie.

### Un défi à relever

La perte d'autonomie constitue un aléa de la vie qui doit être pris en compte par les politiques publiques. Le nouveau projet de loi est l'occasion d'imposer par un rapport de forces, des évolutions d'intérêt général pour les personnes âgées en perte d'autonomie, en lien avec les conditions de vie et de travail des soignants.

Daniel Blache



Nom, prénom

Adresse

Mail

signature

Pour recevoir *Plein Temps* à l'adresse ci-dessus

je verse..... euros

Découper et adresser à:  
PCF/Collectif Activité en direction des retraité-e-s  
2 place du Colonel-Fabien 75167 Paris cedex 19

### pour recevoir *Plein Temps* par la poste

Édition trimestrielle, *Plein Temps* est élaboré par le collectif *Activité en direction des retraité-e-s* du PCF. Il est transmis via internet.

Toutefois, nombre de **lecteurs et lectrices, retraité-e-s ou pas**, souhaitent recevoir un exemplaire papier chez eux. C'est possible, en nous faisant parvenir son adresse (*bulletin ci-contre*) et un chèque de 10 euros minimum qui couvrira les frais d'envoi pour un an.

**Nous appelons les abonnés à renouveler leur aide chaque année.**